



## Le développement durable

*"Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs"*

G.H. BRUNTLAND - O.N.U. 1987

### Ce concept repose sur des "piliers"

- Le développement ou l'efficacité économique
- L'équité entre les peuples du présent et du futur, entre les peuples du Nord et du Sud
- Le développement social, culturel et éducatif
- La préservation de l'environnement
- La participation de tous les acteurs (y compris les habitants)

Des interactions existent entre ces piliers. Le mode de développement actuel basé sur la prédominance d'une économie recherchant le profit maximum provoque des dégâts environnementaux et des inégalités sociales graves et grandissantes.

Des réunions mondiales (Sommet de la Terre) sont organisées pour remédier à ces dysfonctionnements.

Le concept de développement durable apparaît à l'ONU dès 1987.

### Les C.V.L. un "tout éducatif"

Afin d'assurer la cohérence d'une démarche d'éducation à l'environnement rural ou urbain, au développement durable, la prise de conscience chez les enfants et les adultes, doit être assurée à la fois dans :

- les actions éducatives,
- la vie quotidienne du centre,
- la dimension collective.

### Chacun est acteur à son niveau, et peut agir dès à présent

L'agenda 21 (pour le 21<sup>e</sup> siècle) est un programme visant à une "intensification des efforts nationaux et internationaux pour encourager le développement durable dans tous les pays".

Des moyens :

- Lutte contre la pauvreté.
- Modification des modes de consommation.
- Préservation de la diversité biologique.
- Gestion sûre et écologiquement rationnelle des déchets.
- Protection des ressources de la planète...

Des agendas XXI locaux déclinent ces principes sur leurs territoires et sont mis en place par des collectivités territoriales. Les CVL sont concernés par le volet éducatif.



Les organisations membres du groupe national JPA  
"Education à l'environnement en C.V.L."

## CONTACTS et RESSOURCES

(Bibliographie non exhaustive)

### CEMEA

- Education à l'environnement dossier N°7 cahiers de l'animation vacances loisirs des CEMEA (2000)
- Deux dossiers sur : l'éducation relative à l'environnement dans la vie quotidienne - des centres de vacances et de loisirs - des centres d'accueil (2003)
- Contact : 01 53 26 24 42 - www.cemea.asso.fr

### ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE (EEDF)

- Energies renouvelables : le soleil, l'eau et le vent. Découvertes et expériences. Equipements de camps Collection Routes Nouvelles / Les Dossiers de l'Animation n°26 (12/2002)
- Education à l'environnement : Idées et projets pour le camp et l'année Collection Routes Nouvelles / Les Dossiers de l'Animation n°28 (06/2003)
- Contact : 01 48 15 17 66 - www.eedf.asso.fr

### FRANCAS

- N° 22 : éducation et environnement (1993)
- N° 28 : enfance et consommation (1995)
- N° 50 - 51 : le développement durable (2003)
- Collection Viens jouer La classe
- Contact : 01 44 64 21 38 - www.franecas.asso.fr

### FEDERATION NATIONALE DES FOYERS RURAUX (FNFR)

- Contact : 01 45 78 01 78
- www.mouvement-rural.org

### FEDERATION NATIONALE LEO LAGRANGE (FNLL)

- Education à l'alimentation Collection pédagogique BAFA BAFD
- Education à l'environnement Collection pédagogique BAFA BAFD

- L'éducation du jeune consommateur en CVL, Consofrance, piloté par l'Association Léo Lagrange de défense des consommateurs
- Les essentiels Léo, ConsumActeur (2003)
- Contact : 01 48 10 65 65
- www.leolagrange.org/conso

### JEUNESSE AU PLEIN AIR (JPA)

- Les "Actes de Montry" : les rencontres nationales de l'éducation à l'environnement en CVL. (2001)
- "Spécial Directeurs CVL" 130 questions-réponses très accessibles à propos de la réglementation (2003 et bisannuel)
- "Loisirs Education" N° 378 : former des écocitoyens pour défendre la planète. (1999)
- Contact : 01 44 95 81 20 - www.jpa.asso.fr

### LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

- Label CED attribué aux centres d'accueil de classes de découverte respectant la charte "Citoyenneté Environnement et Développement"
- Contact : 01 43 58 97 33 - www.laligue.org

### PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (PEP)

- Contact 01 43 14 83 83 - www.pupilles.org

### CRIDOC

- "L'éducation à l'environnement dans les CVL". Brochure de 48 pages réalisée avec la collaboration du groupe national JPA E.E. CVL (2003)
- L'alimentation dans les centres de vacances et de loisirs (mars 2001)
- "Guide Enfants et Espaces" deux tomes de 800 feuillets : textes législatifs et réglementaires sur les activités éducatives. Mise à jour annuelle
- Contacts : CEMEA - JPA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT



Ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche  
Direction de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative  
standard 01 40 45 90 00



Elus • Organismes • Directeurs

# AGIR

pour le développement durable

en CENTRE de VACANCES et de LOISIRS

### JEUNESSE AU PLEIN AIR

Avec le soutien :  
du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche  
du Ministère de l'Ecologie et du développement durable

## Les C.V.L.

### Acteurs du territoire

#### Les C.V.L. sont des acteurs du développement durable sur leurs territoires et participent à leur développement



- **Acteurs économiques**, ils participent au développement économique de la région par leurs activités, leurs choix en matière d'achat de produits et de services.
- **Acteurs du développement social et culturel** : en favorisant les embauches au niveau local, ils permettent le maintien d'emplois directs et indirects (école, services, commerces...). Ouverts sur l'extérieur, ils participent à l'animation des territoires.
- **Consommateurs d'espace, producteurs de déchets, de pollutions...** Les choix qu'ils vont effectuer en matière de construction d'équipements, d'activités, de gestion des nuisances sont importants.

Les orientations à long terme données aux centres, les choix de gestion opérés, les pratiques quotidiennes, ont un impact sur les dimensions du développement durable.

#### Impliquer les CVL dans la vie locale

- S'inscrire avec d'autres partenaires dans des projets de développement locaux,
- Participer aux Conseils de développement des pays et aux chartes de développement durable,
- Etre présents dans les projets d'agglomérations en zone urbaine,
- Participer à la vie publique et démocratique du quartier, du village...

#### La gestion et l'administration de la structure

Les exemples donnés dans cette plaquette renvoient à ce qui peut être fait dans la gestion quotidienne du centre ou à l'occasion de construction, de rénovation ou d'investissements.

#### L'éducation au développement durable

- Sensibiliser et former les équipes techniques et d'animation à ces enjeux, aux applications concrètes possibles en faveur du développement durable,
- Avoir une démarche globale dans le fonctionnement du centre pour développer cette pratique et permettre aux enfants d'agir en citoyens avec un projet adapté à leur âge,
- Trouver un équilibre entre les impératifs économiques et ceux liés aux enjeux du développement durable.



## Des pistes pour AGIR

### Dans la gestion quotidienne des centres

On peut trouver un équilibre entre les impératifs économiques et ceux liés aux enjeux du développement durable

#### Privilégier certains achats (souvenirs, produits d'entretien...)

- Des produits " locaux " contribuent au maintien de l'activité économique locale, du tissu social.
- Des produits issus du commerce équitable obéissant à des impératifs éthiques, sociaux et environnementaux : respect des droits de l'homme et des droits syndicaux, travail des enfants...
- Des produits plus respectueux de l'environnement : pulvérisateurs, papier recyclé non blanchi au chlore, produits d'entretien, détergents à teneur réduite en phosphate.

#### Gérer les déchets, lutter contre les gaspillages

- Prioriser l'utilisation de matériaux recyclables et peu polluants, de produits réutilisables (batteries).
- S'informer de l'existence d'un tri sélectif sur la commune ; intégrer cette démarche dans les CVL.
- Utiliser des déchets alimentaires en compostage.
- Limiter les portions individuelles pour éviter la multiplication des emballages (goûters, beurre, fromage...).
- Lutter contre le gaspillage de l'eau, de l'électricité, du chauffage avec des gestes simples.

#### Eduquer à l'alimentation

- Une approche éducative par l'action des adultes, la proposition d'activités (par exemple jardinage, repas à thème) participent à l'éducation nutritionnelle, l'éducation à la santé, l'éducation au goût (notamment pour des

produits peu connus des enfants), à la lutte contre le gaspillage.

- Des produits de saison, les produits locaux contribuent à maintenir la qualité gustative et la bio-diversité des cultures.

#### Agir sur son environnement

- Nettoyage des rivières,
- Défrichage : entretien de sentiers et prévention des incendies de forêt

#### Organiser les transports et déplacements

- Créer une prise de conscience sur les divers modes de déplacement et leur impact sur l'environnement.
- Favoriser les moyens de transport collectif.
- Revaloriser la marche à pied, le vélo.

#### Participer au développement social et culturel

- Employer du personnel habitant à proximité de la structure contribue à maintenir le tissu social et la vie au pays. Leur connaissance de l'environnement du centre, de ses contraintes et de ses possibilités est précieuse.
- Favoriser les rencontres inter-générationnelles.
- Se rapprocher des associations locales, le cas échéant, en les faisant intervenir.
- Echanger entre la structure et la population : visites diverses (artisans, commerçants), animations (Nuits des étoiles juniors, Science buissonnière...), spectacles...

### Lors de la rénovation et d'investissements dans un CVL

#### Consommer moins d'eau et d'énergie

- Isolation thermique des bâtiments
- Minuter les commandes centralisées
- Réducteurs de pression (robinets, douches)
- Ampoules à faible consommation
- Chasses d'eau à débit différencié
- Pompes à chaleur

#### Participer à la préservation ou à la restauration de l'environnement

- Matériaux Haute qualité environnementale (HQE) : peintures, dissolvants, produits de traitement du bois...
- Energie :
  - préférer si possible des sources d'énergie "mixtes", diversifiées.
  - s'efforcer de bannir les combustibles fossiles à fort taux de pollution.
  - favoriser les sources d'énergie alternatives "locales" : solaire, bois, éolienne.
- Paysage : limiter l'impact en valorisant les espèces végétales locales et en respectant le patrimoine naturel (jardins, sentiers...).
- Eau : la multiplication des piscines privées appauvrit les réserves hydrographiques : privilégier la baignade en mer, en rivière ou en piscine... municipale.

- Transports : un véhicule sur le centre : pour quel usage ? Quelle motorisation ? Quel carburant ?

#### Participer au développement social et culturel

- Solliciter différents partenaires du tissu local (artisans, entreprises, services de l'Etat...).
- Préférer la rénovation de bâtiments anciens à de nouvelles constructions.
- Penser à l'organisation éducative des séjours lors de la conception architecturale des locaux : circuits, déplacements, aménagement et isolation des salles de restaurant, " coins " d'activités ou à thème.
- Inscrire le CVL dans les instances locales de concertation sur l'aménagement du territoire : piste cyclable, passage piéton, sentiers...



### En savoir plus

#### Des partenariats à construire

- **ADEME** (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) maîtrise de l'énergie - énergies renouvelables, expertise - aide à la décision - délégations régionales - [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)
- **AFNOR** : (NF environnement), certifications, écolabels pour marques et produits - [www.afnor.fr](http://www.afnor.fr)

- **Agences de l'eau** : pour tout savoir sur l'eau. [www.eaufrance.com](http://www.eaufrance.com)

- **Agendas XXI locaux** : renseignements. [www.environnement.gouv.fr](http://www.environnement.gouv.fr)

- **C.A.U.E.** (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) : conseil en architecture, urbanisme et environnement - délégations départementales. [www.archi.caue.fr/CAUE](http://www.archi.caue.fr/CAUE)

- **CFEF** (collectif français pour l'éducation à l'environnement) : plan national d'actions - [www.educ.envir.org/fr/](http://www.educ.envir.org/fr/)

- **DIREN** (Direction régionale de l'environnement) : prévention, précaution, préservation de l'environnement dans l'aménagement et la gestion - promotion du développement durable, de l'éducation à l'environnement - information sur les agendas XXI locaux - délégations régionales - [www.environnement.gouv.fr/regions](http://www.environnement.gouv.fr/regions)

- **INC** (Institut national de la consommation) : différents dossiers ainsi qu'une pédagogie - [www.inc60.fr](http://www.inc60.fr)

- **Les chambres d'agriculture** : coordonnées de producteurs agricoles, réseaux départementaux...

- **Les chambres de commerce et d'industrie** : information et sensibilisation à des objectifs environnementaux.

- **Organisations membres du groupe national JPA** : Education à l'environnement en CVL.

- **Structures décentralisées de la Jeunesse et des Sports** : selon les services, des agents peuvent conseiller sur l'éducation à l'environnement, les activités de pleine nature, les activités scientifiques, mais aussi sur la réglementation dans les CVL (DDJS).